

Marie Moret à Louis Moyat, 9 octobre 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-122

Collation 1 p. (113v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louis Moyat, 9 octobre 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54549>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 octobre 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Moyat, Louis](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

RésuméMarie Moret transmet à Louis Moyat un mot du petit-fils de Jean-Baptiste Pierquet, annonçant le décès de ce dernier le 6 octobre 1899.

SupportLe nom du destinataire, « Moyat », est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre « Cher Monsieur ».

Mots-clés

Décès

Personnes citées[Pierquet, Jean-Baptiste \(1820-1899\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Paroisse
9 octobre 1899

cher Monsieur Mozart

La sympathie que vous
et votre famille portiez au
digne Monsieur Pérguet,
me fait vous informer
que j'ai reçue hier, un
mot de son petit fils
m'informant que "Monsieur
Pérguet est décédé le
6 courant, sans avoir
beaucoup souffert et
conservant toute la
connaissance jusqu'à
la dernière heure".

CE 11
"L'enterreront à été
cinq selon ses dernières
volontés."

Peut-être avez-vous
reçu une lettre semblable.

Ainsi je vous prie,
cher Monsieur, pour
vous et votre famille,
l'expression de mes
meilleurs sentiments

M^e André Gaudin